

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2015

CHAPITRE 32

**MINISTERE
DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	8
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015	14
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	15
2.1.	PROGRAMME 421: OFFRE D'ENERGIE	
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	
2.2.	PROGRAMME 422: ACCES A L'ENERGIE	
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	
2.3.	PROGRAMME 423: ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE	
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	
2.4.	PROGRAMME 424: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS- SECTEUR EAU ET ENERGIE	
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	

2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	16
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	17
3.2.	LEÇONS APPRISES	18
3.3.	PERSPECTIVES	20

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance. Ces programmes sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA), rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. Après leur mise en œuvre, ils font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports annuels de performance (RAP), annexés à la loi de règlement.

Les RAP, prévus par l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007, étaient en 2016, rendus à leur troisième année d'élaboration, correspondant à l'évaluation des PPA de l'exercice 2015. A cet effet, il était question pour les départements ministériels et institutions de présenter l'état de réalisation technique et financière de leurs programmes au cours de cette année de référence, mais plus globalement, d'effectuer le bilan de la première période triennale de mise en œuvre du budget en mode programme (2013-2015).

En terme d'appropriation, il convient de relever pour s'en féliciter, la prise en main effective en 2015, de l'activité d'élaboration des rapports annuels de performance par les administrations concernées. Ces dernières, avec une assistance technique très faible, ont renseigné, conformément au format défini, les trois parties du RAP, avec en toile de fond l'objectif de fiabiliser davantage les éléments constitutifs du bilan technique.

Comme cela avait été le cas lors des deux années précédentes, les rapports annuels de performance 2015 sont déclinés ainsi qu'il suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2015;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2015 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La démarche stratégique du sous-secteur Eau et Energie s'inscrit dans la vision prospective nationale représentée par la Vision 2035, qui consiste à faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035. De ce fait, le sous-secteur Eau et Energie entend jouer pleinement sa partition dans la réalisation de cette ambition.

Les quatre (04) objectifs de la stratégie nationale de développement à l'horizon 2020, que porte le Document de Stratégie pour le Croissance et l'Emploi (DSCE) sont les suivants : (i) porter la croissance annuelle de l'économie du pays à 5.5% en moyenne, (ii) ramener le sous-emploi de 75.8% à moins de 50% avec la création de dizaine de milliers d'emplois formel par an, (iii) ramener le taux de pauvreté monétaire de 39.9% à 28.7% et (iv) réaliser à l'horizon 2020 l'ensemble des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Dans le sous secteur Eau et Energie, ces objectifs se déclinent comme suit : porter en 2020 la consommation d'énergie par unité de PIB à 37%, les capacités de production d'énergie électrique du pays à 3000 MW et le taux d'accès à l'eau potable à 75%.

Depuis 2009, le Cameroun connaît d'énormes investissements dans les infrastructures, notamment hydrauliques et énergétiques, issus des capitaux publics, mixtes ou privés.

1.1.1 Domaine de l'énergie

Le domaine de l'énergie contribue à l'économie et à la croissance du PIB, à travers les hydrocarbures (produits pétroliers, gaz) et l'électricité. La stratégie du domaine vise à :

- développer et garantir l'accès individuel et collectif aux services énergétiques modernes sur le long terme ;
- réduire les impacts négatifs du domaine énergie et la charge laborieuse des femmes et des hommes ;
- assurer partout et à tous les niveaux de consommation une fourniture énergétique suffisante, efficace, fiable et propre ;
- améliorer la balance de commerce extérieur du pays ;
- optimiser l'efficacité du domaine dans l'utilisation du capital humain et des synergies inter sectorielles ;
- faire de l'énergie un atout de l'industrie Camerounaise dans la compétition industrielle mondiale ;
- faire participer les marchés financiers et les grandes industries au développement du domaine ;
- faire de l'énergie un facteur intégrateur du Cameroun ;
- réduire l'impact négatif de l'énergie sur le milieu socio-économique et culturel Camerounais.

A cet effet, il s'agira concrètement de :

- résorber le déficit actuel et à court terme en énergie électrique, à travers la construction des infrastructures de production, des réseaux de transport électrique desservant les grands centres urbains ;
- promouvoir à long terme l'exportation de l'énergie électrique, à travers les interconnexions

avec le Nigéria et les pays d'Afrique Centrale ;

- améliorer l'accès des populations aux services énergétiques modernes d'une part, et la qualité du service public d'électricité d'autre part, à travers le renforcement des réseaux de distribution électrique par la construction et la réhabilitation des lignes moyenne tension, le renforcement des supports pourris et des composantes défectueuses, l'extension des réseaux et le raccordement des nouveaux abonnés ;
- moderniser et accroître les capacités des infrastructures de raffinage, de stockage et de transport des produits pétroliers et du gaz.

En outre, il s'agira de :

- poursuivre la construction de nouvelles unités de stockage dans les régions et les zones non pourvues ;
- mettre en œuvre toutes les mesures pouvant accélérer l'accès des populations au gaz domestique en milieu rural et dans les zones à écologie fragile ;
- promouvoir l'utilisation des sources d'énergie renouvelable et la rationalisation de la consommation du bois de feu, à travers le développement et la promotion des formes d'énergie propre dont l'énergie solaire, les micro et mini centrales hydroélectriques, et la biomasse pour la satisfaction des besoins énergétiques nationaux.

1.1.2 Domaine de l'eau potable et d'assainissement

Le domaine de l'eau potable et de l'assainissement liquide repose sur cinq (05) principes et fondements qui découlent des engagements internationaux, à savoir :

- l'accès à l'eau potable et à un assainissement adéquat est un droit humain imprescriptible ;
- l'eau est un bien social et économique non gratuit ;
- l'eau, comme facteur économique et social contribue à la diminution de la pauvreté ;
- la gestion des ressources en eau doit être équitable, solidaire, concertée et participative ;
- l'utilisation de l'eau doit être durable.

De ce fait, la stratégie du domaine de l'eau potable et de l'assainissement liquide vise :

Pour ce qui est des ressources en eau, à :

- avoir une bonne connaissance des ressources en eau pour faciliter la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), et tenir compte des principes internationaux en matière de gestion durable des ressources en eau ;
- assurer un développement des bassins hydrographiques, en tenant compte de tous les acteurs économiques du pays et de la protection de l'environnement ;

En ce qui concerne hydraulique urbaine, à :

- fournir l'eau potable à tous d'ici 2025, et à 93,1% de la population urbaine en 2015 ;
- atteindre l'autonomie financière pour les organismes de tutelle (CAMWATER et CDE) tel que stipulé dans le contrat de performance les liant à l'Etat ;

S'agissant de l'hydraulique rurale, à :

- fournir l'eau potable à tous en 2025, et à 75% de la population rurale avant 2015 ;

Concernant l'assainissement liquide, à :

- atteindre 60% de couverture des ménages en milieu urbain et rural en équipement d'assainissement amélioré à l'horizon 2015 ;

S'agissant du cadre juridique et institutionnel, à :

- atteindre la déconcentration et la décentralisation pour les projets d'infrastructures localisés dans les régions et les communes éloignées de la ville de Yaoundé, afin d'atteindre 100% d'engagement financier sur les dotations budgétaires annuelles et sur l'exécution des projets mis en œuvre par le MINEE ;
- fédérer toutes les actions publiques dans le domaine, pour avoir la vision la plus complète des avancées dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement liquide.

L'atteinte des objectifs passe du domaine passe par quatre (04) actions majeures :

- (i) la densification de l'offre de production en eau potable dans les centres concédés ;
 - (ii) la réhabilitation des infrastructures existantes réalisées dans leur très grande majorité depuis plus de 20 ans ;
 - (iii) l'extension des réseaux existants qui n'ont pas suivi le rythme de l'expansion urbaine et démographique ; et
- l'intensification des programmes de branchements à grande échelle.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Conformément au décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement et au décret n° 2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), le MINEE a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de production , de transport et de distribution de l'eau et de l'énergie.

A ce titre il est chargé de :

- l'élaboration des stratégies et des plans gouvernementaux en matière d'alimentation en eau et en énergie ;
- la prospection, la recherche et l'exploitation des eaux en milieu urbain et rural ;
- l'amélioration quantitative et qualitative de la production d'eau et d'énergie ;
- la promotion des investissements dans les secteurs de l'eau et de l'énergie, en liaison avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et les administrations concernées ;
- la promotion des énergies nouvelles, en liaison avec le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- la régularisation de l'utilisation de l'eau dans les activités agricoles, industrielles et sanitaire, en liaison avec les Administrations concernées ;
- le suivi de la gestion des bassins d'eau ;
- le suivi de la gestion des nappes phréatiques ;
- le suivi du secteur pétrolier et gazier aval ;
- le suivi des entreprises de régulation dans le sous-secteur Eau et Energie.

Le MINEE assure en outre la tutelle des établissements et sociétés de production, de transport, de distribution et de régulation de l'eau, de l'électricité, du gaz et du pétrole (ENEO, SONATREL, EDC, AER, ARSEL, HYDROMEKIN, DPDC, KPDC, SONARA, SCDP, TRADEX, CAMWATER et CDE).

Il met en œuvre le budget programme depuis 2013 suivant quatre (04) programmes que sont :

- Programmes 421 : Offre d'énergie ;
- Programme 422 : Accès à l'énergie ;
- Programme 423 : Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide ;
- Programme 424 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Eau et Energie.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

La mise en œuvre de ces programmes au cours de l'exercice budgétaire 2015 a été marquée par un environnement caractérisé par plusieurs facteurs, à savoir :

Sur le plan international :

- **La persistance de la crise financière internationale.** Depuis le début des années 2010, les économies occidentales (USA, UE, Royaume Uni, etc.) remontent difficilement la pente, suite aux crises financières internationales de la décennie 2000. Il en est de même de l'économie chinoise qui commence à s'essouffler.
- **La baisse continue des prix du pétrole brut à l'international et la baisse de la subvention de l'Etat.** Dans l'ensemble, l'année 2015 a été marquée par une baisse vertigineuse des prix du pétrole brut à l'international, malgré une légère augmentation observée de janvier à juin 2015. C'est surtout au second trimestre que les prix du baril ont enregistré une importante tendance baissière, passant de 62 USD au mois de juin à moins de 40 USD, atteignant ainsi son plus bas niveau depuis mars 2009. Pour l'Etat, cette conjoncture a permis de générer des gains qui lui ont permis d'apurer une partie de sa dette envers les Marketers et la SONARA au titre des subventions sur les produits pétroliers. Par ailleurs, il a été observé une baisse des recettes pétrolières. Face à cette conjoncture défavorable, le Gouvernement a procédé le 1^{er} juillet 2014 à la baisse des subventions de l'Etat dans le domaine, à travers une revalorisation des prix des produits pétroliers et du gaz domestique à la pompe.

Sur le plan national :

- **La persistance de l'insécurité transfrontalière dans certaines régions du Cameroun.** Il faut souligner que les projets d'infrastructures programmés dans ces parties du territoire, ont connus de réelles perturbations entraînant dans certains cas des lenteurs dans l'exécution des travaux à cause de l'arrimage au procédures de sécurité mise en place, et dans d'autres l'abandon pure et simple des chantiers par les prestataires. Par ailleurs, il est à noter que le déplacement des populations a augmenté la consommation en bois de chauffe, que l'implantation des points de distribution des produits pétroliers (stations service) dans les régions septentrionales, n'a pas connu le rythme souhaité, du fait de la persistance de la vente et la manipulation des produits pétroliers frauduleux d'une part, et des pénuries engendrées par

les difficultés d'accès aux localités affectés par l'insécurité transfrontalière : Il est plus qu'urgent d'y intensifier les mesures de lutte contre la fraude et le développement des infrastructures de distribution des produits pétroliers et du gaz.

- **La tenue de la 4ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM IV) par l'Institut National des Statistiques (INS) en décembre 2014.** Cette enquête a permis d'actualiser la base de référence des indicateurs d'accès des populations aux services sociaux de base, tels que l'accès à l'électricité et aux combustibles de cuisson, de 2007 à 2014. Par ailleurs, elle a permis de constituer une base de données pour les prochaines activités des systèmes d'information sur l'eau et l'énergie.
- **les orientations du Chef de l'Etat dans ses messages à la Nation.**
- **Message de la fin d'année 2013 et du Nouvel An 2014 :** « Pour ce qui est des projets de seconde génération dont l'exécution est prévue à partir de 2015, les études et la recherche de financements font actuellement l'objet de négociations. Il s'agit notamment **d'infrastructures de production d'énergie, de transport, d'approvisionnement en eau** » ;
- **Message de la fin d'année 2014 et du Nouvel An 2015 :** « Pour donner un coup d'accélérateur à notre croissance, j'ai instruit le Gouvernement de mettre en œuvre un « plan d'urgence ». L'objectif est de réaliser, en trois ans, des progrès visibles et des améliorations mesurables dans des domaines vitaux. Citons dans ce sens la modernisation urbaine, la santé, l'agriculture, les routes, **l'énergie, l'eau**, l'habitat social et la sécurité. ».

Ainsi, le MINEE a mis en œuvre les actions visant :

- l'intensification des travaux de réalisation des projets structurants du sous-secteur ;
- la poursuite du programme thermique d'urgence (Ahala) et d'hydraulique d'urgence ;
- le transfert des compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales Décentralisées, en matière d'électrification rurale et la poursuite de ce processus en matière d'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'assainissement liquide en milieu rural.

De manière plus précise, les actions du sous-secteur Eau et Energie en 2015 ont consisté à :

- **la poursuite des projets structurants de 1^{ère} génération :**
- Lom Pangar ;
- Memve'ele ;
- Mekin ;
- L'extension et la modernisation de la raffinerie de la SONARA à Limbé.
- **la préparation des projets structurants de 2^{nde} génération :**
- Nachtigal amont ;
- Réseau électrique de transport d'électricité des régions de l'Ouest et du Nord – Ouest ;
- Les pipelines des produits pétroliers Limbé – Douala – Edéa – Yaoundé et Limbé – Bafoussam – Bamenda ;
- Le terminal à hydrocarbures de la ville de Kribi ;

- Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga.

- **Le plan d'urgence en matière d'amélioration de l'offre d'énergie électrique**

- Bini à Warack ;
- La sécurisation et le renforcement des réseaux électriques de la ville de Yaoundé ;
- La sécurisation et le renforcement des réseaux électriques de la ville de Douala ;

- **L'élaboration et la mise à jour des politiques et stratégies d'accès à l'énergie**

- L'élaboration du plan directeur d'électrification rurale du Cameroun, assortie d'une formation des acteurs institutionnels du secteur de l'électrification en planification des projets d'électrification rurale ;

- L'adhésion du Cameroun à l'initiative du Secrétaire Général des Nations Unies « Energie Durable pour tous (SE4All) », pour laquelle le Cameroun a abrité en avril 2015 un atelier régional sur l'élaboration des agendas d'actions et prospectus d'investissement ;

- La carte électrique du Cameroun (phase 1) a été adoptée et diffusée.

- **L'intensification de l'électrification urbaine, périurbaine et rurale**

- les projets BIP ;
- les projets à financement conjoints : BADEA – OFID, BID, UE et JICA-BM ;
- etc.

- **L'intensification de la lutte contre la fraude des produits pétroliers**

La mise en œuvre du programme de marquage chimique des produits pétroliers s'est poursuivie en 2015, avec comme résultat un volume de 1 471 467 mètre cube de produits marqués, sur un objectif de 1 250 000 mètre cube, soit un taux de réalisation de 117, 72%. Dans la même lancée, 6 158 contrôles ont été effectués dans les stations-service et les points consommateurs. L'efficacité du marquage chimique des produits pétroliers, des contrôles des stations-service et des points consommateurs à usage privé, en faisant passer le taux de pollution de 2,02% à 1,23% entre 2014 et 2015, a permis d'assurer l'accès des populations et des usagers à un carburant de bonne qualité. La mise en œuvre du programme de marquage chimique en 2015, a permis à l'Etat de réaliser un gain additionnel de 155 897 000 000 francs CFA en matière de taxes et des prélèvements sur les produits pétroliers.

Outre les activités liées au marquage chimique des produits pétroliers, huit (08) opérations « coup de poing » se sont déroulées en vue d'une part de démanteler les points illicites de frelatage et de vente de carburants, implantés dans les coins et recoins de nos grandes métropoles et sur les axes routiers qui les relient, sièges de nombreuses pratiques de fraude, et d'autre part de décourager les fraudeurs dans leurs pratiques illicites. Lesdites opérations ont permis de démanteler 52 points de vente de carburants et de saisir 76 166 litres de carburants, tous produits confondus ainsi que plusieurs autres objets et matériels qui, après la vente aux enchères, ont généré un montant de 25 598 300 francs CFA.

- **La demande croissante en électricité, en produits pétroliers et en gaz domestique**

Le secteur de l'électricité est resté caractérisé par une demande nettement supérieure à l'offre,

et un taux d'accès à l'électricité en zone rurale faible ; le secteur résidentiel ayant la plus forte demande en consommation. A cet effet, le Gouvernement a poursuivi avec la réhabilitation, la construction et l'extension des réseaux électriques existants, la promotion et l'extension des ouvrages de transport et de distribution pour desservir les zones frontalières (BAKASSI et LAC TCHAD) et le développement des énergies renouvelables comme sources alternatives pour répondre aux besoins des ménages.

- **Le développement des énergies renouvelables**

Les activités majeures menées en 2015 ont essentiellement portées sur :

- la signature de la convention de financement du projet d'électrification rurale solaire de 166 localités, avec la nomination du Chef de Projet et le recrutement des ingénieurs et experts nécessaires ;
- l'exécution en cours, dans le cadre du BIP, des projets d'installation de 270 lampadaires solaires dans onze (11) localités du Centre et du Sud et la construction de mini-centrales solaires dans quatre (04) localités pour une capacité totale de 21,35 kW;
- la réception provisoire des travaux de réalisation de plusieurs marchés passés en 2014 dans le cadre du BIP. Il s'agit de :
 - la seconde phase de la centrale solaire 40 kW et de l'installation 70 lampadaires solaires de Mvomeka'a. Ledit ouvrage a été inauguré en août 2015 ;
 - l'installation de 60 lampadaires solaires à Ngoumou ;
 - la construction d'une centrale solaire de 6,9 kW et de l'installation de 35 lampadaires à Nkilzock ;
 - la construction d'une centrale solaire de 6,9 kW à Meyomessi ;
 - la construction la centrale solaire de 10,12 kW et de l'installation de 30 lampadaires à Mbalelon 2 ;
 - l'installation de 60 lampadaires solaires à Nanga-Eboko ;
 - l'installation de 40 lampadaires solaires à Mbankomo (phase I) ;
 - l'élaboration d'une carte des énergies renouvelables pour les Régions du Centre, de l'Est, du Littoral, du Sud et du Sud-ouest.
- la signature de la convention de financement pour la réalisation du Plan directeur des énergies renouvelables, en partenariat avec l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) et la sélection des onze (11) sites, dont cinq (05) pour la petite hydroélectricité, cinq (05) pour le solaire photovoltaïque et un (01) pour l'éolien. Des équipements de mesure y seront installés, afin de procéder à l'étude du potentiel énergétique de ceux-ci. Deux formations en vue du renforcement de capacité sont prévues au Cameroun et en Corée du Sud, en 2016.

- **La promotion de la maîtrise de l'énergie**

Il s'agit d'une action indispensable, en ce sens que l'Etat ne peut en effet se résoudre à construire de nouvelles infrastructures énergétiques, sans promouvoir parallèlement l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources énergétiques, au risque de ne pas tirer tous les bénéfices des nombreux investissements ainsi consentis. Malheureusement, les activités y afférentes n'ont pu être menées dans le cadre du BIP, faute de mise à disposition des

ressources financières. Il s'agit notamment de :

- l'étude sur la modulation de la consommation électrique dont le marché a été signé en 2013 et qui prévoit la mise en place d'une centrale pilote de 20 MW qui devrait permettre de réduire les délestages dans le RIS et augmenter l'accès des ménages à l'électricité, par la constitution d'un pool de gros consommateurs;
- le projet « don chinois efficacité énergétique » par lequel l'Etat du Cameroun a reçu de la République du Chine, 1900 climatiseurs et près de 500 000 lampes basse consommation, dont l'installation auprès des Administrations et structures de rattachement bénéficiaires, de même que le suivi (reporting) des factures électriques, permettrait une évaluation des économies d'énergies ainsi réalisées ; l'étude sur la consommation du bois énergie dans le secteur non résidentiel – Phase II ; et la vulgarisation des foyers améliorés.

- **Renforcement de l'accès à l'eau potable en milieu urbain, semi urbain et rural :**
- la construction de 21 mini réseaux d'AEP ;
- la réalisation en gestion décentralisée de 168 forages équipés de pompes à motricité humaine dans 168 localités réparties sur l'ensemble du territoire national ;
- la poursuite de la réalisation des AEP de Moutourwa, Ndengue-Biba, Tombel, Guidiguis, Binka, Nkolmeyang, Goli, Mokouzek-Kilouo et Mabeta ;
- la poursuite de la mise en œuvre des projets PAEPA MSU et MRU, sept (07) centres BADEA OFID et Don japonais ;
- la poursuite et l'achèvement des projets initiés en 2014, à savoir : la construction et la réhabilitation de plus de 383 infrastructures d'hydraulique (forages, adductions d'eau potable) dans les 10 régions de l'étendue du territoire national.
- **S'agissant de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance (PLANUT)**, les marchés relatifs au projet de construction de 900 forages et 19 AEP ont été attribués en 2015, et les entreprises sont actuellement en phase d'exécution.

- **Dans le domaine de l'hydraulique urbaine**, il a été question de poursuivre la réalisation des projets suivants :
- Projet AEP 52 centres par la réalisation de la 5ème tranche ;
- Projet d'AEP dans quatre (04) villes-CGCOC ;
- Projet d'amélioration de la desserte en eau potable de Yaoundé et trois (03) villes, notamment pour les composantes B et C ;
- Projet d'extension d'Akomnyada 55.000 m³/jr avec le démarrage effectif des travaux ;
- Projet d'AEP de 09 villes, tranche 1 financée par EXIMBANK de Chine : les travaux de construction des ouvrages et bâtiments et de pose de canalisations ont démarrés à Bafoussam et à Sangmelima ;
- **En matière d'assainissement liquide** : les projets suivants ont été poursuivis, à savoir :
- le projet d'assainissement liquide des villes de Douala et Maroua sur financement Banque Mondiale (SANCAM) ;
- le projet d'assainissement liquide de la ville de Yaoundé (CAMSAN) ;

- le projet d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu rural (PAEPA MRU) dans 04 régions (Ouest, Nord Ouest, Sud et Sud-Ouest), sur financement BAD ;
- le projet d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu semi-urbain (PAEPA MSU) dans 06 régions (Ouest, Littoral, Sud, Sud-Ouest, Centre, Extrême Nord) sur financement BAD ;
- les activités du programme WASH dans le cadre de la coopération avec l'UNICEF ;
- **Renforcement de la gouvernance et de la politique du sous secteur**, les actions menées en 2015 étaient :
 - la mise à jour des documents de planification stratégique (Chaîne des résultats, revue des programmes, Cadre des Dépenses à Moyen Terme) et de gestion budgétaire (Rapport annuel des performances, Projet de Performance des Administrations) ;
 - la rédaction du rapport sur la situation énergétique du Cameroun en 2015 ;
 - le renforcement de l'éthique et le contrôle de la discipline ;
 - les activités de contrôle de toutes les sociétés sous tutelle ;
 - l'implémentation, avec tous les services rattachés et les structures sous tutelles, du pacte d'Initiative à Résultats Rapides (IRR) ;
 - le renforcement des capacités des personnels ;
 - l'amélioration du cadre de travail dans les services centraux et déconcentrés du MINEE ;
 - etc.

Pour finir, la poursuite de la politique gouvernementale de décentralisation a conduit le MINEE à transférer aux collectivités territoriales la construction des réseaux d'électrification rurale et des adductions d'eau potable, ainsi que la construction et la gestion des forages équipés et des latrines améliorées au cours de l'exercice 2015.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015

- -La signature par le Chef de l'Etat des textes portant création de la SONATREL ;
- -Les rencontres du Comité de suivi du contrat d'affermage Etat\CDE\CAMWATER ;
- - la signature de la convention de financement du projet d'électrification rurale solaire de 166 localités, avec la nomination du Chef de Projet et le recrutement des ingénieurs et experts nécessaires ;
- -la cérémonie de présentation des vœux au MINEE ;
- -les célébrations de la Journée internationale de la femme, de la Journée mondiale de l'Eau, de la Journée mondiale de lavage des mains avec l'eau et du savon et de la Journée mondiale du SIDA.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

L'évaluation de la mise en œuvre du Projet de Performance des Administrations (PPA) 2015 du Ministère de l'Eau et de l'Energie, à travers le présent Rapport Annuel de Performance (RAP) permet de relever qu'au 31 décembre 2015, la somme de soixante dix milliards huit cent dix huit millions six cent quatre vingt neuf mille cinq cent quatorze (70 818 689 514) francs CFA a été engagée soit un taux d'engagement de 51,79% et soixante dix milliards six cent quatre vingt deux millions deux cent quarante six mille cinq cent soixante quatre francs CFA (70 682 246 564) a été ordonnancée soit un taux d'ordonnancement de 54,73% le tout pour un taux de réalisation physique des activités du Budget 2015 .Ce taux de consommation enthousiaste démontre avec suffisance les avancées notoires observées dans l'atteinte des objectifs stratégiques inscrits dans le PPA 2015.

Aussi, la mise en œuvre des projets inscrits dans le PPA du MINEE, a permis de constater d'une part le rapprochement de certains effets obtenus avec les objectifs stratégiques initiaux, et d'autre part la présence de quelques difficultés rencontrées.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Afin de résorber le déficit énergétique actuel et de garantir à la population un accès à l'eau potable et à l'assainissement, le Ministère de l'Eau et de l'Energie s'est fixé pour objectif stratégique dans le cadre de sa politique de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'eau et d'énergie de :

- accroître significativement l'offre d'énergie ;
- améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie ;
- améliorer l'assainissement et l'accès durable à l'eau potable des ménages et des opérateurs économiques, et
- améliorer les moyens de mise en œuvre des politiques du sous secteur Eau et Energie.

Arrivé au terme de l'exercice 2015, il y a lieu de constater que :

S'agissant de l'accroissement de l'offre d'énergie : la quantité d'énergie disponible pour la consommation finale de 1680 000 tonnes équivalent pétrole (tep) en 2014, ce taux est resté le même en 2015 par rapport à l'objectif de 1800 000 tep en 2016, le taux de réalisation est de 0% dans la mesure où le résultat obtenu au 31 décembre 2015 est resté statique. L'année 2015 n'a connu aucune mise en service de nouvelles installations de production électrique, malgré la mise en eau partielle de Lom Pangar qui a créé un appoint de 84 MW supplémentaires sur les barrages de Song loulou et d'Edéa. Par ailleurs, le projet d'extension et de modernisation de la SONARA n'étant pas encore achevée, la capacité de raffinage est également restée la même qu'en 2013 et en 2014 ;

- les travaux de construction de nouveaux ouvrages destinés à accroître significativement l'offre en énergie se poursuivent notamment les projets Lom Pangar, Mekin et Memve'ele. Qui seront respectivement mis en service en 2016 (mise en eau définitive), en 2016 et 2017 ;
- S'agissant des produits pétroliers, les quantités de combustibles mis à la consommation se

sont élevées à 2 187 464 m³ pour les produits pétroliers blancs et 79 859 Tonnes métriques (TM) pour le gaz de pétrole liquéfié (GPL).

Concernant l'amélioration de l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie : le taux d'accès à l'énergie électrique est passé de 55% en 2015, soit un taux de réalisation technique de 76,5%. Le volume de GPL mis à la consommation est passé de 88 352 TM en 2014 à 93 479 TM en 2015 à, soit une augmentation d'environ 6%. Ces résultats s'expliquent d'une part par le respect des programmes des importations qui ont permis de supprimer les pénuries habituellement observées, et d'autre part par l'entrée de nouveaux opérateurs à l'instar de STAR GAZ et INFO GAZ.

L'amélioration de l'assainissement et l'accès durable à l'eau potable des ménages et des opérateurs économiques : le sous secteur de l'eau potable et de l'assainissement liquide reste toujours caractérisé en 2015 par de faibles taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide (respectivement un peu au dessus des 60% et 37%). Pour inverser ces tendances, de gros financements sont nécessaires, or la principale difficulté dont fait face ce sous-secteur demeure la mobilisation des financements pour la réalisation des divers projets. Plusieurs projets d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu urbain ou semi-urbain et en milieu rural ont été montés pour une amélioration sensible de ce secteur, (PAEPA-MRU, PAEPA-MSU, PAEP 7 Centres BADEA, 16 + 2 centres, SAN CAM et WASH), la réalisation de plus de 165 forages équipés de pompes à motricité humaine et la réhabilitation de plus d'une centaine de points d'eau, dont la gestion a été déléguée aux Communes dans le cadre de l'Appui à la décentralisation.

S'agissant de l'amélioration des moyens de mise en œuvre des politiques du sous secteur Eau et Energie : le pourcentage du personnel disposant d'un cadre de travail adéquat est de 36,8% en 2014 ; le taux d'exécution du budget est de 90,04%, le taux de réalisation technique est de 37,75%. Ce résultat a été biaisé par le faible taux de réalisation des projets à gestion décentralisée dont les services compétents du MINEE ne disposent pas toujours de droits de regard durant leur exécution par les Maires de Communes d'Arrondissement ; La mauvaise assignation administrative ou comptable de certains projets à gestion déconcentrés et décentralisés a entaillé suffisamment leur exécution physique.

3.2. LEÇONS APPRISES

Tout ce qui précède donne lieu de se rendre compte d'un certain nombre de conditionnalités et de préalables à intégrer dans le processus de préparation, d'exécution et de suivi-évaluation de la mise en œuvre du budget programme. Aussi, le chemin parcouru dans le cadre de l'implémentation du budget 2015, et des leçons précédemment acquises de la mise en œuvre du troisième budget programme en 2015 au Cameroun, renforce l'expérience du sous secteur Eau et Energie en matière de pilotage de la performance et de la gestion axée sur les résultats.

A ce titre, les renseignements majeurs qui méritent d'être évoqués sont les suivants :

- contrairement au budget des moyens, le budget programme est véritablement un budget par objectifs. Sa mise en œuvre s'analyse à l'aune des objectifs fixés ex- ante et les avancées réalisées s'évaluent au moyen des indicateurs de performance adossés aux différents objectifs. C'est la raison pour laquelle le choix des indicateurs de programme et d'actions est d'une importance avérée. De leur qualité dépend, la capacité des responsables de programme à les mesurer et de leur pertinence dépend la capacité des dits indicateurs à traduire effectivement la performance recherchée. L'expérience tirée de l'exécution du budget 2015 invite à la reformulation de certains indicateurs dont l'opérationnalisation et le suivi se sont révélés plus complexes, de façon à ce qu'ils soient quantifiables à intervalle de temps régulier ;
- afin d'assurer une meilleure exécution des ouvrages d'alimentation en eau et d'électrification rurale, l'exploitation efficiente de tout le dispositif des marchés publics est requise notamment en matière d'affinage des spécificités techniques afin de dissuader les prestataires n'ayant pas l'expertise et les capacités requises ;
- afin de garantir la croissance inclusive et répondre aux besoins des populations à la base, une plus grande mise à contribution des services déconcentrés dans le processus de programmation et de budgétisation des projets d'investissement publics est nécessaire ;
- les journaux de projets diffusés dans chaque localité comprennent non seulement les projets faisant l'objet de délégation automatique mais aussi des projets à gestion centrale. Une réflexion est à mener sur l'implication effective des services déconcentrés dans l'exécution des projets à gestion centrale dans leurs localités ;
- la production statistique joue un rôle important dans le suivi évaluation de l'exécution du budget programme. En effet, l'atteinte des objectifs est mesurée à travers des indicateurs dont la mesure, particulière dans le sous secteur Eau et Energie, nécessite un système d'information fiable et performant. En effet, la mesure à temps réel des indicateurs tels que les taux d'accès, qui sont en quelque sorte une agrégation des taux d'accès par localités, puis par département et par région, nécessite un bon système de remontée d'informations des services déconcentrés vers les services centraux. A ce titre le dynamisme de la Cellule du Système d'Information sur l'Eau et de la Cellule du Système National d'Information Energétique est nécessaire afin d'aller vers plus de systématisation du calcul des différents indicateurs du budget programme du MINEE ;
- Le succès du budget programme passe aussi par une véritable synergie entre tous les acteurs du sous secteur Eau et Energie d'une part et entre ces acteurs et ceux d'autres secteurs économiques d'autre part. Cette collaboration n'est pas seulement requise dans le programme transversal qu'est le programme support. Les programmes opérationnels eux-aussi exigent une proche collaboration avec les acteurs d'autres programmes, les différentes

structures du MINEE, ainsi que les sociétés sous-tutelles. L'action de ces sociétés est tout aussi importante et décisive dans le processus de préparation et d'exécution du budget, de même que dans le retour d'information en matière de niveau d'avancement des projets sous la conduite des sociétés sous tutelle ;

- les difficultés rencontrées dans l'exécution de certains projets ou activités notamment le délai de traitement et d'attribution des marchés par la Commission ministériel de passation des marchés sont anormalement rallongés et le problème de la décentralisation ; cette situation appelle à plus de rigueur dans le processus de maturation des projets. L'atteinte d'un niveau élevé d'exécution physico-financière du budget est tributaire de la disponibilité d'un document du projet, présentant selon le cas, les TDR, les rapports d'études techniques préalables, les éléments relatifs au financement, etc.
- dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, l'effet des AEP sur le niveau d'accès durable à cette ressource s'est avéré plus déterminant et plus décisif que celui des forages équipés. En effet, les AEP ont l'avantage de desservir un plus grand nombre de ménages, tout en étant durablement fonctionnelles. L'option efficace est donc d'accorder beaucoup plus de poids à la réalisation des AEP.

L'atteinte des objectifs d'émergence à l'horizon 2035 dépend fortement des actions à mettre en œuvre au plus tôt, dans le sens de moderniser l'outil de production et de développer le tissu industriel. Cela nécessite une disponibilité accrue de l'énergie électrique. Or, la mise place des centrales hydroélectriques nécessite un temps relativement long, en général plus de cinq ans. L'alternative peut être envisagée à travers l'intensification de l'exploitation des énergies renouvelables, dont le potentiel reste important au Cameroun. Les énergies renouvelables ayant l'avantage d'être non seulement mobilisables à court terme, mais aussi restant cohérentes à la préservation de l'environnement, dans une perspective d'économie verte.

3.3. PERSPECTIVES 2016

Les avancées constatées dans réalisation des programmes et actions du MINEE au cours de l'exercice budgétaire 2015 se doivent d'être capitalisées en 2016. Par ailleurs, au regard de certains objectifs non atteints d'une part et compte tenu de l'exigence de résultats de l'Administration publique d'autre part, des efforts supplémentaires méritent d'être déployés, dans le sens de la recherche d'une meilleure performance en 2016. Ainsi, les prévisions et prétentions du sous-secteur Eau et Energie sont résumés dans le tableau ci-dessous

Les efforts futurs du sous-secteur Eau et Energie seront évalués sur la base des cibles d'indicateurs présentés dans le tableau ci-après :

PROGRAMME 421 : OFFRE D'ENERGIE													
N°	Acti ons	Obj ectif de l'act ion	Indi cate ur	Valeur en cours			Valeur de référence		Cible			Sou rce	Mét hod e
				201 4	201 5	201 6	Ann ée	Vale ur	201 7	201 8	201 9		
1	Elab orati on et mis e à jour des polit ique s et des strat égie s de déve lop pement de l'offr e d'én ergi e	Défi nir et mett re à jour les orie ntati ons et les obje ctifs de déve lopp ement de l'offr e d'én ergi e	Nom bre de docu men ts de politi que élab orés ou actu alisi és	2	2	3	201 4	2	3	3		MIN EE	Calc uls

2	Développement des infrastructures de production de l'énergie électrique	Accroître la capacité de production d'énergie électrique	Puissance installée (MW)	1334	1339	1339	2013	1300	1449	1580	Annuaire statistique 2014 (MIN EE)
			Energie électrique publique produite (GWh)	6084			2010	4824,6			
			Taux de disponibilité des centrales de production d'électricité	80%	80%		2014	80%	82%	82%	
3	Développement des équipements de transport de l'énergie électrique	Accroître la capacité de transport de l'énergie électrique	Capacité de transit dans le RIS (MW)	1102,4	1102,4	1102,4	2013	1102,4	1212,4	1313,4	

			Capacité de transit dans le RIN (MW)	89	89		2013	89	89				
			Capacité de transit dans le RIE (MW)	8,6	8,6		2013	8,6	8,6	38,6			
			Pertes d'énergie dans le réseau de transport de l'électricité (GWh)	296			2010	249,58					

			Longueur des lignes de transport de l'électricité : 225 kV, 110 kV et 90 kV (km)	234 3,66	234 3,66	234 3,66	201 0	203 0,3	264 3,66			
4	Optimisation de la capacité des installations de raffinage des hydrocarbures	Accroître la capacité de production de produits pétroliers et moderniser la raffinerie pour le traitement des bruts Camerounais	Capacité de raffinage du pétrole (tonne métrique)	2 100 000	3 500 000	3 500 000	201 0	2 100 000	3 500 000	350 000 0		

5	Développement des infrastructures de stockage et de transfert des produits pétroliers et du gaz	Augmenter et sécuriser les installations de stockage des produits pétroliers et du gaz	Capacité de stockage (mètre cube)	234 851	251 851	262 851	201 3	221 851	262 851	447 851		
			Volume de produits pétroliers et de gaz transférés du dépôt primaire vers les dépôts de l'intérieur (mètre cube)	612 000	720 000	125 620 0	201 3	576 000	125 620 0	125 620 0		

PROGRAMME 422 : ACCES A L'ENERGIE													
N°	Actions	Objectif de l'action	Indicateur	Valeur en cours			Valeur de référence		Cible			Source	Méthode
				2014	2015	2016	Année	Valeur	2017	2018	2019		

6	Elaboration et mise à jour des politiques et stratégies d'accès à l'énergie	Définir et mettre à jour les orientations et objectifs pour suivre en matière d'accès à l'énergie	Nombre de documents de politique élaborés ou actualisés (plans directeurs, stratégies, plans prospectifs de développement, etc.)	2	3		2013	1					
7	Électrification urbaine, périurbaine et rurale	Améliorer l'accès à l'électricité en milieu urbain, périurbain et rural	Taux d'accès à l'électricité	62,1 %	0%		2014	62%					

			Nom bre de nou veaux bran che men ts au rése au élect riqu e publi c	764 70			201 0	590 01					
8	Réal isati on des pro gram mes et proj ets de distr ibuti on des pro duit s pétr olier s et du gaz	Amé liore r l'acc ès des mén ages et des usag ers aux prod uits pétr olier s et au gaz	Qua ntité de gaz dom estiq ue mise à la cons om mati on (Ton nes Métr ique s (TM))	874 71	948 68	106 352	201 0	621 20	116 253	127 800	140 580		
			Nom bre de stati ons- servi ce opér ation nelle s	612	701		201 3	601	750	800	840		

9	Développement des énergies renouvelables	Améliorer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation	Quantité d'électricité produite à partir des sources d'énergies renouvelables autres que l'hydroélectricité (MWh)	461 3,07		201 4	461 3,07					
10	Maitrise de l'énergie	Promouvoir les économies d'énergie	Consommation finale d'énergie par unité de PIB (unité : Tep/10E9 FCF A)			201 0	640, 8					

			Quantité d'énergie économisée (MWh/an)										
			Pourcentage de la population utilisant les combustibles solides	65%		2007	82,90%						

Programme 423 : ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE									
N°	Actions	Objetif de l'action	Indicateur	Valeur en cours		Valeur de référence		Cible	
				2014	2015	Année	Valeur	2016	2018

11	Elaboration et mise à jour des politiques du secteur de l'eau	définir et mettre à jour les orientations et stratégies en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement	nombre de documents élaborés et actualisés	2	6			8	
12	Développement des infrastructures de production d'eau potable	augmenter la capacité de production en eau potable	capacité de production installée (mètre cube / jour)	65000 0	1 350 000	2012	50000 0		
13	Développement de l'accès à l'eau potable	améliorer l'accès à l'eau potable	taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain	41%	60%	2012	40%		
			taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	43%	60%	2012	40%		

14	Développement des infrastructures d'assainissement liquide	améliorer l'accès à l'assainissement liquide	taux d'accès à l'assainissement liquide en milieu urbain	30%	33%	2013	28%	35%	
			taux d'accès à l'assainissement liquide en milieu rural	28%	31%	2013	26%	35%	

Programme 424 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU LE SOUS SECTEUR EAU ET ENERGIE									
N°	Actions	Objectif de l'action	Indicateur	Valeur en cours		Valeur de référence		Cible	
				2014	2015	Année	Valeur	2016	2018

15	Coordination et suivi des activités des services du MINE E	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère de l'Eau et de l'Energie	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au Ministère de l'Eau et de l'Energie	07 véhicules de fonction acquis ; contributions payées aux organismes internationaux ; célébrations des journées mondiales de l'eau et de lavage des mains	04 véhicules de fonction acquis ; contributions payées aux organismes internationaux ; rapports de mission de contrôle élaborés	2013	30%	72%	100%
16	Etudes stratégiques et planification au MINE E	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Nombre de documents de planification et programmation, et d'études stratégiques produits annuellement au Ministère de l'Eau et de l'Energie	02 (PAP + CDMT)	02 (Revue des programmes + CDMT)	2013	02 (PAP + CDMT)	04 (Revue + CDMT + 2 études d'envergure)	04 (Revue + CDMT + 02 études d'envergure)

17	Gestion financière et budgétaire au MINEE	Assurer une bonne exécution financière des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au MINEE	03 (journal des projets et rapport d'exécution du budget et PPA)	03 (journal des projets et rapport d'exécution du budget et PPA)	2014	03 (journal des projets et rapport d'exécution du budget et PPA)	02 (journal des projets et rapport d'exécution du budget)	02 (journal des projets et rapport d'exécution du budget)
----	--	---	--	--	--	------	--	---	---

18	Développement du système d'Information Statistique au MINEE	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Nombre de documents statistiques produits annuellement (rapport sur la situation énergétique, annuaire statistique, etc.) dans les domaines de l'eau et de l'énergie au MINEE	02 (Annuaire statistique de l'eau et l'énergie du Cameroun, inventaire des infrastructures d'alimentation en eau potable et assainissement dans la région du Nord)	03 (Annuaire statistique de l'eau et l'énergie du Cameroun, inventaire des infrastructures d'alimentation en eau potable et assainissement dans la région du Nord) une mise à jour du logiciel de programmation, de gestion et de planification des ouvrages	2012	1 (Situation énergétique du Cameroun en 2011)	2	5
----	--	---	---	--	--	------	---	---	---

19	Amélioration du cadre de travail au MINEE	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au Ministère de l'Eau et de l'Energie	36,8%	45%%	2014	30%	50%	100%
20	Développement des ressources humaines au MINEE	Accroître qualitativement les ressources humaines au MINEE	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINEE	Suivi et mise en œuvre du plan de formation triennal 2015-2018 MINEE	99,95 %	2014	98%	100%	100%

21	Développement des TIC au MINEE	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures du ministère	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique au MINEE	18 ordinateurs complets, 18 onduleurs et 18 imprimantes ont été acquis et des copieurs	14 ordinateurs complets, 14 onduleurs et 14 imprimantes ont été acquis et des copieurs ; des formations pointues dans le domaine des TIC organisées	2013	15%	66%	100%
22	Contrôle et audit interne au MINEE	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au ministère	Nombre de rapport de mission au Ministère de l'Eau et de l'Energie	5	8	2014	5	8	13

23	Conseil juridique au MINEE	Veiller au respect des droits et règlements au Ministère de l'eau et de l'énergie	Proportion de projets de textes élaborés dans les délais au MINEE						
24	Gestion des ressources documentaires au MINEE	Améliorer la gestion des ressources documentaires au MINEE	Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au MINEE	(01) étude de faisabilité	(01) assainissement et enregistrement		0	(01) création du fonds d'archives	(01) fonds d'archives traités et opérationnel
25	Communication et relation publique au MINEE	Accroître la visibilité des actions menées au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie	(10 documents)	22	2014	10	22	30

Chaque programme travaillera ainsi, à la détermination des cibles intermédiaires visées en 2016, en 2017 et en 2019, afin d'assurer le système de glissement annuel dans l'évaluation des niveaux d'indicateurs.

Le MINEE veillera à garantir la stabilité de ses indicateurs, tout en s'assurant de leur pertinence, afin qu'ils rendent effectivement compte des avancées ou des contre performances éventuellement réalisées ;

Les deux Cellules ministérielles en charge du système d'information devront travailler à la mise

en place d'un système performant et efficace de collecte, de traitement et d'analyse des informations statistiques, en vue de l'opérationnalisation des indicateurs. Le projet de mise en place d'un réseau Intranet dans les services centraux s'inscrit dans le même ordre d'idées ;

La synergie entre le MINEE et d'autres départements ministériels tels que le MINDCAF et le MINTP sera renforcée. Cela contribuera à facilitation des procédures d'indemnisations pour le premier et la validation de certaines études techniques, pour ce qui est du deuxième. Les mêmes exigences de collaboration seront observées entre les acteurs intervenant dans les différents programmes ;

Les responsables d'actions et les contrôleurs de gestion entreront véritablement en scène. Il sera question de renforcer leurs capacités en la matière, afin qu'ils jouent le rôle qui est le leur, celui d'accompagnateurs des responsables de programmes dans leurs missions ;

La sélection des activités et tâches éligibles aux crédits budgétaires de l'Etat sera davantage rigoureuse ; l'idée étant de n'inscrire que des projets suffisamment matures et dont le démarrage des travaux n'est tributaire que de la disponibilité des fonds y afférents ;

Les AEP seront davantage développées, au détriment des forages équipés, et un accent sera mis sur la réhabilitation des forages en panne. Les projets de forages équipés seront regroupés par zone afin d'attirer les entrepreneurs ayant une meilleure expertise pour garantir leur qualité ;

L'intensification du développement des énergies renouvelables se poursuivra avec notamment le projet phare d'électrification de 166 localités par système solaire photovoltaïque dont le contrat commercial a été signé avec l'entreprise chinoise HUAWEI CO et les travaux devront être lancés dès le paiement de la moitié de la contrepartie de la partie Camerounaise ;

La question de l'amélioration du cadre et des conditions de vie des personnels, déterminante pour l'amélioration du rendement professionnel, restera au centre des préoccupations du MINEE. A ce titre, la réception des études complètes assorties du DAO permettra de lancer les démarches afférentes au financement des travaux de construction de l'immeuble abritant les services centraux du MINEE à partir de 2017. La construction et la réhabilitation des services déconcentrés se poursuivront, dans la limite des moyens disponibles et sous contrainte de la disponibilité des titres de propriété et études techniques, pour ce qui est de la construction de nouveaux bâtiments. Dans la même veine, le projet triennal d'acquisition de véhicules pour les délégués départementaux démarrera en 2016 et se poursuivra en 2017 et en 2018.